ART. PREMIER N° 42157

# ASSEMBLÉE NATIONALE

19 février 2020

### INSTITUTION D'UN SYSTÈME UNIVERSEL DE RETRAITE - (N° 2623)

Commission	
Gouvernement	

### RETIRÉ AVANT DISCUSSION

## **SOUS-AMENDEMENT**

N º 42157

présenté par M. Jumel et les membres du groupe de la Gauche démocrate et républicaine à l'amendement n° 24914 de Mme Bareigts

-----

#### **ARTICLE PREMIER**

À la seconde phrase de l'alinéa 4, après le mot :

« réduire »,

insérer le mot :

« considérablement ».

### **EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement se justifie par son texte même.